FirePro.

Secteur aéroportuaire et aérien

Parcs de stationnement souterrains, baies de réacteurs, soutes à fret d’avions-cargos, infrastructures d’aéroport critiques

Dans le cadre de ses efforts pour garantir la sécurité de ses clients, le secteur aérien a fortement réglementé les règles et les procédures portant sur les moyens employés pour protéger les personnes et les biens contre les incendies. Pour répondre à ces contraintes opérationnelles, les avionneurs, les exploitants d’aéroport et les compagnies aériennes ont besoin de produits de suppression d’incendie qui soient conformes aux spécifications les plus exigeantes et qui aient fait leurs preuves en matière de fiabilité, tant pour les opérations au sol que dans les airs.

Il est également indispensable que la protection des opérations au sol soit optimale et sans faille, car les avions interdits de vol en raison de dysfonctionnements techniques dans les infrastructures aéroportuaires entraînent des frais de fonctionnement et des risques énormes pour toutes les parties concernées. Ces prérequis uniques nécessitent des systèmes de suppression d’incendie qui répondent aux exigences du secteur, voire qui aillent au-delà. Dans ce contexte, FirePro offre une solution idéale car fiable, efficace, respectueuse de l’environnement et peu exigeante en matière d’entretien.

À l’heure actuelle, la plupart des avions-cargos n’ont pas de systèmes de suppression d’incendie dans leur soute à fret. Cette zone d’une importance

cruciale est donc exposée à des risques de pertes en cas d'incendie. L'appareil ainsi que l'équipage encourent également des risques liés aux dommages collatéraux causés aux équipements critiques. La date limite de remplacement du halon dans le secteur aérien a été fixée à 2010 par l'Union européenne et à 2011 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).